

Cyberattaques et droit international

Problèmes choisis



Journée d'études
2 juin 2017

Faculté de droit, 3 avenue Pasteur - Rouen



Institut de Recherche
Inter-disciplinaire
Homme Société

UNIVERSITÉ
DE ROUEN
NORMANDIE

CUREJ

Inscription en ligne: cyberattaque-di.sciencesconf.org

Cyberattaques et droit international

Problèmes choisis

Journée d'études organisée à la Faculté de droit de l'Université de Rouen
2 juin 2017

9h Accueil des participants
9h30 Accueil par Johanna GUILLAUMÉ, Doyen de la Faculté de droit de Rouen
9h30-9h45 Rapport introductif par Anne-Thida NORODOM et Maryline GRANGE

1^{ère} table ronde - DÉFINITION(S) DE LA CYBERATTAQUE

Sous la présidence du général Marc WATIN-AUGOUARD, centre de recherche de l'École des officiers de la Gendarmerie nationale

9h45-9h55 Regards sur les cyberattaques passées, le point de vue de l'informaticien : Karé SALAMATLAN, université de Savoie

9h55-10h05 Est-ce qu'une cyberattaque peut constituer un fait internationalement illicite ? Karine BANNELIER-CHRISTAKIS, université de Grenoble

10h05-10h15 Les seuils de gravité d'une cyberattaque : Mathias FORTEAU, université Paris Nanterre

10h15-11h00 Discussions

11h00-11h15 Pause

2^{ème} table ronde – ATTRIBUTION DE LA CYBERATTAQUE

Sous la présidence de François ALABRUNE, Directeur des affaires juridiques du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

11h15-11h25 Quel régime de preuve ? François DELERUE, IRSEM

11h25-11h35 De l'apport des systèmes d'enquêtes internationaux existants : Anne-Thida NORODOM, université de Rouen Normandie

11h35-11h45 Faut-il créer une organisation internationale ? Patrick JACOB, université Versailles Saint-Quentin

11h45-12h30 Discussions

12h30-14h Déjeuner

3^{ème} table ronde – RÉACTIONS À UNE CYBERATTAQUE

Sous la présidence d'Alain PELLET, université Paris Nanterre

Partie 1 : Engagement de la responsabilité des auteurs d'une cyberattaque

14h00-14h10 Responsabilité de l'individu-auteur d'une cyberattaque : Anne-Laure VAURS-CHAUMETTE, université Paris Nanterre

14h10-14h20 Responsabilité de l'entreprise-auteur d'une cyberattaque : Philippe ACHILLEAS, université de Caen

14h20-14h30 Responsabilité de l'État-auteur d'une cyberattaque : Claire CREPET DAIGREMONT, université Panthéon-Assas

14h30-15h15 Discussions

15h15-15h30 Pause

Partie 2 : Actions entreprises par les États – victimes de cyberattaques

15h30-15h40 Actions sans recours à la force : Maryline GRANGE, université Jean Monnet Saint-Etienne

15h40-15h50 Actions avec recours à la force : Olivier CORTEN, université libre de Bruxelles

15h50-16h30 Discussions

16h30-17h Propos conclusifs : Serge SUR, université Panthéon-Assas

Plan d'accès

Pour les personnes prévoyant d'arriver par la gare SNCF de Rouen, il est possible de rejoindre l'UFR de droit de l'Université de Rouen à pied ou en prenant les transports en commun (15-20 minutes).

Pour ceux souhaitant prendre les transports en commun :

- Dès votre arrivée à la gare, prenez le Métro (Georges Braques ou Technopôle) et descendez à l'arrêt «Théâtre des arts»
- Au Théâtre des Arts, prenez un bus, soit le T1 (direction « Mont aux Malades »), le T2 (direction « Bizet ») ou le T3 (direction « Mairie V. Schoelcher ») et arrêtez-vous à l'arrêt « Pasteur - Panorama », deux stations plus loin.
- Arrivé à l'arrêt, vous serez face à l'UFR. Il vous faudra contourner le bâtiment par la droite pour trouver l'entrée

Pour ceux souhaitant se rendre à l'UFR en voiture, vous avez la possibilité de stationner autour de l'UFR.

Une équipe de doctorants vous accueillera à l'entrée du bâtiment.



UFR de droit, sciences économiques et gestion, Université de Rouen, 3 avenue Pasteur, Rouen

Contact : Corinne Thierry, secrétaire gestionnaire du CUREJ, 02 32 76 96 41